Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

C.R.I Axe Sud

Projet Pédagogique

Conservatoire
à Rayonnement Intercommunal
de musique Axe Sud
Frouzins - Lamasquère - Roques - Seysses

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Le conservatoire à Rayonnement Intercommunal Axe Sud est un lieu de rencontres, de formations, de pratiques, d'échanges, de créations et de diffusions de la musique. Ce projet pédagogique qui fait suite au précédent est le fruit de la recherche, de la réflexion et de l'expérience de l'équipe enseignante. Il trouve son application dans le cadre du projet d'établissement et complète le règlement des études.

S'il tient effectivement compte des préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique, de la Charte de l'enseignement, des orientations des communes porteuses du service unifié et de l'existant, ce projet évolue sur le territoire dans lequel il s'inscrit.

Loin d'être figé, ce projet pédagogique fluctue entre **expérimentation**, **évolution** et **évaluation**. Une partie de ce document présente des fiches projets par départements conçues par l'équipe des enseignants qui peuvent évoluer avec le temps.

A. Des missions pédagogiques, éducatives et sociales

Selon les orientations définies par les élus, cet établissement doit proposer un service dynamique et de qualité tout en favorisant l'ouverture et le rayonnement afin de « **donner du sens** » et « **créer du lien** ». En ce sens, ce projet s'attache à assurer des missions pédagogiques telles la **sensibilisation**, l'e**nseignement**, la **création** et la **diffusion.** Lieu de formation qui propose un enseignement global adapté à chaque élève, il vise à développer la curiosité, la créativité et l'autonomie pour permettre à tout musicien de pratiquer son art en dehors de l'établissement d'enseignement artistique.

La charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2001 affirme que « la formation artistique est reconnue comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective ».

Lieu de ressources et de rencontres cet établissement favorise les échanges et les liens entre musiciens et groupes amateurs et contribue à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles. Au-delà de ces missions, le CRI Axe Sud est un outil ambitieux et pertinent de valorisation du territoire sur les plans artistiques et culturels. Il participe ainsi à la politique culturelle de son territoire et à la mise en valeur du patrimoine.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

B. L'organisation pédagogique

Le CRI Axe Sud répond à la diversité des motivations en adaptant les méthodes et les contenus pédagogiques à l'âge de l'élève et à son projet personnel. Les apprentissages et les pratiques musicales mettent en synergie :

- Le sensoriel (voix, oreille, rythmes, corps, espace)
- Le travail instrumental et vocal
- Le sens de la création et de l'improvisation
- Le développement de la culture musicale, de la curiosité et des connaissances

Comme indiqué dans le règlement des études, les disciplines proposées sont regroupées par départements pédagogiques de manière cohérente et sont coordonnées par un enseignant référent.

Département Cordes	violon
	violoncelle
Département Formation musicale	classe d'éveil musical
	classe d'initiation
	formation musicale
Département Instruments polyphoniques	accordéon
	batterie
	Guitare classique
	harpe
	piano
Département Musique à l'école	interventions musicales en milieu scolaire
Département Musiques actuelles & amplifiées	guitare basse
	guitare électrique / acoustique
	musique assistée par ordinateur
	piano/claviers
Département Pratiques collectives	atelier Jazz
	combo Jazz
	ensemble à cordes
	ensemble de guitares
	musique de chambre
	orchestre junior (1er cycle)
	orchestre d'harmonie (2d cycle)
Département Vents	clarinette
	flûte traversière
	trompette
	saxophone
Département Voix	ensemble vocal adultes
	ensemble vocal enfants
	Ensemble vocal ados
	technique vocale

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

B.1.Le parcours cursus traditionnel

Ce parcours s'organise sous forme d'un cursus diplômant par le passage du Brevet Musical Départemental organisé annuellement par la Direction des Arts Vivants pilotée par le département de la Haute Garonne. Accessible dès l'âge de 7 ans, il s'adresse aux élèves musiciens désireux d'effectuer une pratique musicale autonome en amateur. Ce cursus, divisé en cycles permet à l'élève d'acquérir à son rythme un ensemble cohérent de compétences nécessaires à une pratique artistique. L'objectif principal de cette formation est d'amener l'élève à s'épanouir de façon autonome dans le cadre d'une pratique musicale amateur.

CYCLE 1
dès 7 ans (ou CE1)
durée en moyenne 5 ans

Formation musicale	Formation instrumentale	Pratiques collectives
1 h de cours hebdomadaires *Validation d'acquis bi-annuelle sous forme d'évaluation* 1C4BMD : préparation et passage du brevet	1C1-1C2 : 20 mn de cours hebdomadaires *Validation d'acquis en 1C2 sous forme d'évaluation en fin d'année* 1C3-1C4 : 30 mn de cours hebdomadaires 1C4 BMD : préparation et passage du brevet : 30 mn de cours hebdomadaires	chorale enfants conseillés dès 1C1 pratique collective obligatoire au choix (instrumental ou vocal) *Contrôle continu lors des prestations*

Brevet musicale départemental 1er cycle

CYCLE 2
durée en moyenne 5 ans

Formation musicale	Formation instrumentale	Pratiques collectives	Pratiques complémentaires facultatives
1 h de cours hebdomadaires *Validation d'acquis bi-annuelle sous forme d'évaluation*	2C1-2C2 : 30 mn de cours hebdomadaires *Validation d'acquis en 2C2 sous forme d'évaluation en fin d'année* 2C3-2C4 : 45 mn de cours hebdomadaires *Validation d'acquis annuelle sous forme de prestations publiques*	Obligatoire pour tout le cycle *Contrôle continu lors des prestations*	pratique d'un 2ème instrument MAO Atelier jazz/impro *Contrôle continu lors des prestationset enregistrements*

Brevet musicale départemental 2d cycle

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

CYCLE 3		
Formation instrumentale	**Pratiques collectives**	**Pratiques complémentaires obligatoires**
45 mn de cours hebdomadaires *Validation d'acquis annuelle lors de prestations publiques*	1h à 3h hebdomadaires *Validation d'acquis annuelle lors de prestations publiques*	Accompagnement des examens pour les pianistes Programme de musique de chambre aux prestations

Le contenu de ce parcours ne se résume pas au cours individuel instrumental et au cours collectif. Les nombreuses activités complémentaires proposées par l'équipe pédagogique dans une vision globale et transversale sont un outil qualitatif de développement artistique et contribuent à l'épanouissement de l'élève. L'ensemble des activités complémentaires auxquelles se greffent les prestations scéniques publiques et les participations en tant que spectateur font l'objet d'un suivi spécifique et d'un bilan trimestriel par l'équipe pédagogique qui est noté dans le bulletin de l'élève.

L'établissement n'a pas de cours de formation musicale proposé en 3ème cycle. La faible représentativité d'élèves concernés dans ce cycle ne justifie pas l'ouverture de classe. Cependant, les professeurs d'instruments ont défini les objectifs relatifs à ce niveau dans les fiches pédagogiques par département pour répondre au suivi des quelques élèves concernés.

B.2. Les parcours hors cursus

Ces parcours hors cursus s'adressent aux jeunes enfants de 5 et 6 ans qui n'entrent pas encore dans le 1er cycle, aux élèves qui pratiquent uniquement la chorale, aux élèves en difficultés d'apprentissage (troubles dys), aux enfants avec handicap, aux adolescents qui débutent leur apprentissage tardivement et aux adultes.

Hors Cursus						
Eveil et Initiation	**Enfant/Adolescent**			**Adulte**		
Formation musicale	Formation musicale	Formation instrumentale	Pratiques collectives	Formation musicale	Formation instrumentale	Pratiques collectives
éveil : (5 ans-grande section) : 1h hebdomadaire initiation : (6ans- CP) 1h hebdomadaire	Niveau selon évaluation et entretien préalable Exempté selon critères spécifiques *Validation d'acquis bi-annuel*	20, 30 ou 45 mn selon niveau. Evaluation préalable *Validation d'acquis sous forme d'évaluation ou concert public*	1h hebdomadaire Factulative et au choix	1h hebdomadaire Facultative. Niveau selon évaluation et entretien préalable	30 mn hebdomadaire *Validation d'acquis facultative* **ou** 45 mn hebdomadaire pour les 2C2 et plus *Validation d'acquis obligatoire sous forme de concert public*	1h à 1h30 hebdomadaire Factulatives et au choix ComboJazz/ harmonie 2d cycle *selon évaluation prélable*

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Une passerelle existe entre le cursus traditionnel et le parcours des adolescents et des adultes. L'originalité de leur formation porte sur leur capacité à s'intégrer le plus rapidement possible dans un ensemble instrumental ou vocal et dans les projets de l'établissement.

B.3. Les activités complémentaires obligatoires

La formation musicale :

Dans son enseignement initial, la formation musicale repose sur un apprentissage des pratiques musicales à la fois individuelles et collectives.
Son objectif principal est de permettre à l'élève de développer des compétences polyvalentes afin qu'il possède un certain nombre d'outils musicaux qu'il pourra réinvestir dans sa vie de musicien.
Cette formation étant globale, elle ne se limite pas au « solfège » (étude des principes élémentaires de la musique et de son écriture). Sa pratique est complétée par le chant, l'écoute et l'analyse musicale. L'équipe pédagogique réfléchi à intégrer dans ce cours l'approche des nouveaux supports innovants et interactifs telle l'informatique musicale.

La pratique collective :

La pratique collective, obligatoire dès la 3ème année de 1er cycle est un enjeu fondamental dans le projet pédagogique de l'élève. Le choix de cette pratique s'effectue en cohérence avec le parcours de l'élève lors des inscriptions et en collaboration avec le professeur. Les objectifs principaux de cette pratique reposent sur :

- L'acquisition d'une expérience artistique liée à la pratique collective
- L'expérimentation du partage musical en groupe
- Le parcours de répertoires variés

B.4. Elève acteur, élève spectateur

Les activités de diffusion du CRI Axe Sud sont conçues dans plusieurs buts : pédagogique, social et humain.
L'apprentissage musical et sa pratique ne peuvent se concevoir sans représentations publiques : auditions, projets, concerts publics et chez l'habitant, comédies, spectacles, ciné-concerts, cartes blanches, causeries musicales…

Lors de ces représentations publiques, l'élève peut endosser la casquette de :

- L'élève acteur : qui se trouve en situation de jeu et de pratique musicale. Chaque année, les élèves sont impliqués dans des projets ambitieux de créations et d'innovations impulsés par l'équipe pédagogique qui donnent lieu à de multiples représentations publiques.

- L'élève spectateur : l'évolution de l'élève passe également par la pratique du « spectateur ». A ce titre, l'établissement organise et accompagne les élèves à des concerts sur les scènes toulousaines, programme des concerts variés sur le territoire et met à disposition les programmations des centres culturels extérieurs. Enfin, l'équipe pédagogique stimule l'élève-spectateur à aller découvrir, s'enrichir et affiner sa culture et l'interroge sur ses ressentis.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

C. Les fiches projets par départements

C.1. Le département cordes

Le département cordes comporte les disciplines suivantes :

- Violon
- Violoncelle

Objectifs pédagogiques :

- Développer les classes par le biais des présentations en milieu scolaire
- Développer le parc instrumental en prêt et en disposer pour les portes ouvertes
- Consolider les pupitres des cordes pour dynamiser l'ensemble à cordes
- Créer une dynamique dans ce département

Référentiel d'acquisitions du département cordes

Cycle 1 – département cordes	
Connaissances générales	Connaitre son instrument et son entretien
	Savoir analyser des morceaux de structure simple
Posture respiration	Prise de conscience que l'instrument et le corps ne font qu'un dans une position saine et sans tension
	Bon équilibre corporel afin d'obtenir une bonne posture générale
	Respiration liée aux gestes instrumentaux.
Main gauche	Recherche d'une position de la main et de l'ensemble du côté gauche, adaptée aux exigences techniques et à la morphologie de l'élève afin d'installer une justesse
	Violon: Usage de la 1e (toutes les empreintes) et de la 3e position Violoncelle: les 4 positions du manche, 5ème position abordée
	Démanchés fluides et anticipés, selon le principe de la « note intermédiaire »
	Début d'étude du vibrato, des doubles cordes
	Découverte des harmoniques
Main droite	Tenue de l'archet à la fois tonique et détendue.
	Utilisation de vitesses et répartitions d'archet variées
	Changement de cordes fluide et anticipé
	Utilisation des coups d'archets suivants : détaché, lié, staccato, martelé
	Utilisation des différents paramètres de production du son/poids, vitesse, point de contact, place d'archet.
	Accords simples
Ecoute	Développement d'une écoute intérieure, à travers le chant.
	Etude de la justesse dans des tonalités simples (jusqu'ici avec 4 altérations)
	Recherche systématique de la justesse, dans sa dimension mélodique et harmonique
	Participation à l'accord de l'instrument
	Education à l'écoute de musique vivante, d'enregistrements d'époque et de styles variés

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Expression artistique	Respect des indications d'un texte musical : tempo, articulations, nuances, caractère, coups d'archets, doigtés…
	Mémorisation de pièces courtes
	Première approche de la musique contemporaine et de l'improvisation
Pratiques collectives	Participation à des pratiques collectives (orchestre, musique de chambre)
	Savoir donner un départ, une fin
	Capacité à s'écouter au sein du groupe
Autonomie	Début d'autonomie dans la capacité à faire le lien avec la Formation Musicale
	Déchiffrage de pièces simples
	Connaître et utiliser des méthodes de travail

Cycle 2 - département cordes	
Connaissances générales	Connaitre les différentes époques et esthétiques musicales, et leurs principaux compositeurs.
	Culture musicale par l'écoute régulière de musique enregistrées et de sorties aux concerts
Posture-respiration	Renforcement et approfondissement des acquisitions du 1er cycle.
	Prise de conscience que technique, vélocité et expression musicale sont directement liées à la posture et à la respiration.
Main gauche	Approfondissement des acquisitions du 1er cycle dans toutes les tonalités.
	Usage des 7 premières positions, avec démanchés fluides et anticipés.
	Etude du vibrato dans un but expressif s'adaptant aux différents styles
	Développement de la vélocité en veillant à la synchronisation avec l'archet.
	Travail approfondi des double-cordes.
	Harmoniques
	Usage des techniques et modes de jeux liés à l'écriture contemporaine.
Main droite	Pratique et approfondissement de tous les types de coups d'archet en rapport avec les différents styles de musique.
	Sautillé, spiccato, bariolages, staccato.
	Usage des techniques et mode de jeux liés à l'écriture contemporaine.
	Utilisation plus précise des différents paramètres de production du son/poids, vitesse, point de contact, place d'archet.
	Perception du rôle de chaque doigt de la main, du poignet et des différentes articulations du bras dans la maitrise de l'archet.
Ecoute	Contrôle systématique et correction de la justesse en ayant recours au chant et à l'écoute intérieure.
	Savoir bien écouter les accompagnements et les intégrer à son propre jeu.
	Développement de la notion de couleur sonore (travail sur les différents timbres).
Autonomie	Développement du sens critique.
	Développement d'une méthode de travail personnelle.
	Recherche personnelle de doigtés.
	Affirmation du parcours musical individuel
	Acquisitions de méthodes de déchiffrage.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Cycle 3 - département cordes	
Connaissances générales	Savoir reconnaître une époque, un style ou un compos[illegible]teur en analysant l'esthétique musicale de l'extrait.
Posture-respiration	Maîtriser son jeu en toute circonstance.
Main gauche et main droite	Approfondissement des modes de jeux au service du rendu musical désiré par l'élève interprète.
	Être capable de jouer dans les différentes esthétiques musicales de chaque époque avec une précision accrue.
Ecoute	Il s'agit de développer la personnalité artistique du futur musicien avec entre autre la pratique de musiques d'ensembles sous les formes les plus diverses.
Autonomie	S'inscrire dans les projets de rayonnements de la musique sur le territoire et ailleurs.

C.2. Le département formation musicale

Le département formation musicale comporte les disciplines suivantes :

- Eveil musical (5 ans)
- Initiation musicale (6 ans)
- Formation musicale

Objectifs pédagogiques :

- Affiner les capacités auditives et analytiques
- Elargir les possibilités d'expression et de communication
- Construire une culture artistique ouverte

Référentiel d'acquisitions du département formation musicale

Eveil musical - département formation musicale	
Sensibiliser et « donner envie »	En développant la motivation, l'épanouissement, la curiosité, le goût d'interpréter mais aussi celui d'inventer (réalisation et création d'œuvres).
Socialiser l'enfant, notamment par la pratique collective	En lui apprenant à écouter les consignes du professeur, les autres enfants, notamment dans les activités collectives pour prendre la parole - musicale - à bon escient.
	En lui apprenant à chanter ou jouer avec d'autres, en respectant des règles collectives et en étant capable de faire chanter ou jouer ses propres propositions musicales de manière contrôlée, en « expliquant » ses choix.
Donner des bases musicales	Par un équilibre entre une approche orale (écouter, mémoriser, reproduire, modifier, inventer) et le maniement du langage écrit (lire, nommer, écrire, organiser pour comprendre…)
	En donnant progressivement aux élèves des outils, des repères, pour leur permettre d'aller de la perception immédiate et intuitive au décodage et à la compréhension du langage musical.
	En diversifiant les répertoires abordés (monodiques, polyphoniques, vocaux, instrumentaux, dans des langages et styles variés...)
	Amorcer, développer des savoir-faire instrumentaux, vocaux… pour se « produire » en public, en utilisant voix chantée ou parlée, instrument, en ensembles ou en soliste...

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Initiation - département formation musical	
Connaissances générales	Reconnaitre les principaux instruments de musique et savoir les classer en fonction de leur famille : cordes, vents (cuivres et bois) et percussions.
	Savoir comment un son est réalisé : présentation des instruments par les professeurs du conservatoire.
	Découvrir des compositeurs
	Découvrir des styles musicaux
Conscience corporelle	Démontrer la conscience d'une bonne attitude corporelle.
	Savoir se tenir dans une bonne position pour chanter, pour jouer d'un instrument à percussions
	Se repérer dans l'espace.
	Se mouvoir dans l'espace en exprimant différentes attitudes, en rapport à des écoutes musicales
Lecture partition	Sur la portée, reconnaître lorsque la mélodie est ascendante ou descendante,
	Connaître un vocabulaire musical spécifique et savoir le reconnaître sur la portée : la clé de sol, les lignes, les interlignes, une barre de mesure, la double barre, une mesure, les chiffres indicateurs de mesure,
	Savoir reconnaître l'écriture de la blanche, la noire, les 2 croches et le soupir.
	Commencer à mettre en place un réflexe de travail lors de la séance musicale.
Autonomie	Maîtriser : la justesse dans l'intonation, précision rythmique, précision mélodique, gestion de son souffle, qualité d'articulation, qualité d'expression
Voix	Reproduire une mélodie simple avec intérêt
	En chantant, ressentir la pulsation du chant
	Savoir jouer avec sa voix
	Pouvoir réaliser des rythmes simples (noires, blanches, deux croches)
Pulsation	Savoir reproduire par imitation des rythmes complexes : binaires, ternaires, les 2 mélangés
	Réagir aux changements de tempi
	Savoir adopter une attitude d'écoute
Ecoute	Faire la différence entre aigu et grave, entre Majeur et mineur, entre binaire et ternaire
	Reconnaître des œuvres travaillées et des éléments spécifiques qui les constituent
	Reconnaitre le son des instruments
	Apprendre une ou deux courtes pièces musicales avec un jeu instrumental à percussion, de mémoire, dans le cadre d'une représentation scénique

Cycle 1 - 1ère année département formation musicale	
Lecture de notes	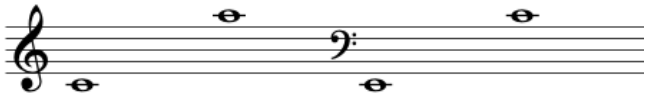
	lecture horizontale, lecture mélodique, sons conjoints, arpèges
	Lecture avec pulsation, lecture par phrase, lecture sur deux portées en et
	Par ordonnances: mouvements conjoints ascendants et descendants + tierces

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Lecture rythmique	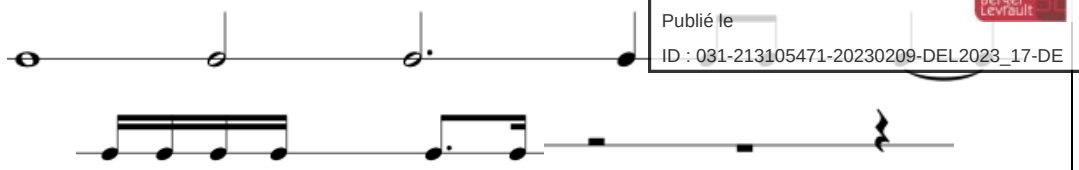
	Lecture: - avec pulsation - en onomatopées - en frappant les rythmes - percussions corporelles
Chant	Tous les apprentissages rythmiques, mélodiques passent par le chant
	Chaque élève possède un carillon personnel pour travailler la voix
Théorie	Ecriture progressive des figures de notes, rythmes et silences
	Notes conjointes, notes disjointes (ligne/interligne)
	Intervalles : 2de et 3ce
	Barres de reprises, point d'orgue
	Nuances : *p* *mf* *f* < > Phrasés : staccato, legato, louré, accent Tempo : lento, allegro, moderato
	Notion d'altération accidentelle
	Gamme de Do M
Ecoute	Ecoutes musicales dans lesquelles sont retrouvées les connaissances musicales abordées en classe. Mémorisation de motifs mélodiques et rythmiques.
	Reconnaissance du concerto, des instruments, familles (cordes, bois, cuivres, percussions)
Dictée	Mouvements conjoints ascendants et descendants et reconnaissance de l'8ve.
	rythmes simples : formules mélodiques, rythmiques et synthèses.

Cycle 1 -2ème année département formation musicale	
Lecture de notes	
	Lecture horizontale et verticale (3 notes). Conjoint, 3ce, arpège
	Lecture par relativité préparée par des ordonnances : mouvements conjoints, 3ce, arpège
	Lecture sur 2 portées: clés alternées et clés séparées
	Lecture d'accords
Lecture rythmique	
	Mesures simples: 2/4 3/4 4/4 ou C
	En onomatopées
	En frappant la pulsation

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

	En frappant les rythmes
	Par percussions corporelles
	Mesures composées abordées à la 3/8, 6/8, 9/8, 12/8 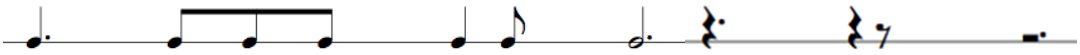
	Polyrythmie simple
Chant	Tous les apprentissages rythmiques, mélodiques passent par le chant
	Reconnaissance et chant 2de 3ce et arpège, broderie, 3ce et arpège
	Chaque élève possède un carillon personnel pour travailler la voix
Théorie	Ordre des dièses et des bémols
	La gamme Majeure avec Tons et 1/2 tons + degrés + tonique, dominante, sensible
	Tonalités Sol M et Fa M
	Degrés de la gamme, tonique, dominante
	Intervalles : savoir reconnaître tous les intervalles
Ecoute	Oreille harmonique : reconnaître les intervalles de 2de, 3ce et 8ve
	Concerto pour reconnaissance d'instrument soliste
	Différencier binaire et ternaire
Dictées	Mélodiques, rythmiques et reconnaissance de formules mélodiques, rythmiques et synthèse

Cycle 1 -3ème année département formation musicale	
Lecture de notes	
	Lecture horizontale et verticale avec ajout de la 5te et de l'8ve
	Sur 2 portées, plus rapide en variant le tempo
	Lecture relative : mouvements conjoints et disjoints avec ajout de la 5te et de l'8ve
Lecture de rythmes	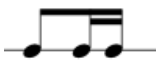 consolider les
	En onomatopées
	Avec la pulsation
	En frappant les rythmes avec les claves
	Par percussions corporelles
	Avec battue des mesures 2/4
	Mesures simples: 2/4 3/4 4/4 ou C Mesures composées abordées à la en 3/8, 6/8, 9/8 et 12/8

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Chant	Tous les apprentissages rythmiques, mélodiques passent par le chant
	Chaque élève possède un carillon personnel pour travailler la voix + arpège M/m + intonation + chants du répertoire
Théorie	Intervalles de 2de M et m, 3ce M et m
	Tonalités: Do M/ la m, Sol M/mi m; Fa M/ré m
	Degrés de la gamme, tonique, dominante, sensible
	Accords parfaits M et m
	Signes de reprises: 1ère fois, 2ème fois
	Expressions d'interprétations (phrasé, ornements, nuances)
Ecoute	Approfondir la reconnaissance des différents timbres d'instruments
	Phrase conclusive et suspensive, notion de DC et CP
	Aborder différents styles musicaux pour musique de chambre, orchestre symphonique, big band, lied, quatuor, sonate
Dictées	Mélodiques , début du relevé de synthèse
	Rythmiques: fragments libres, mesurés avec relevés
	Intervalles
	Oreille Harmonique : 4te et 5te J en comparaison et 8ve Accord parfait M et m
	Oreille Mélodique : ajout de la 5te J, 2de M et m, 3ce M et m

Cycle 1 -4ème année département formation musicale	
Lecture de notes	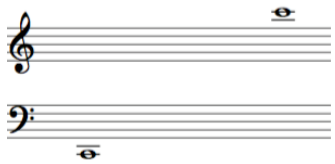
	Lecture horizontale en respectant des rythmes simples
	Lecture verticale, horizontale, relative comprenant tous les intervalles de 1er cycle
	Savoir nommer un accord de 3 sons en M et m en langage anglo-saxon
Lecture de rythmes	Rythmes binaires : 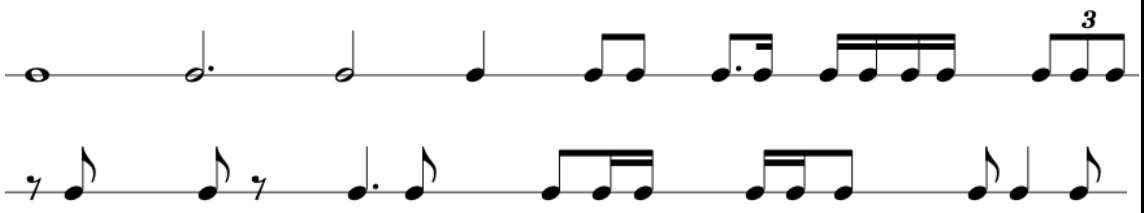 Et les silences correspondants
	Rythmes ternaires : Et les silences correspondants
	Lecture avec des claves, en frappant dans les mains, percussions corporelles ou onomatopées, accompagnement rythmique
	Avec battue de mesure à 2, 3 ou 4 temps en binaire et ternaire avec le nom des notes

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

	Avec nuances et phrasés
Chant	Intonation : savoir chanter les sons conjoints, 3ce, 5te, 8ve et arpèges montants et descendants. Tonalité de l'intonation identique à celle du chant en cours
	Déchiffrage : Majorité de sons conjoints ou arpèges avec des rythmes simples
	Avec nuances, phrasés, ponctuation du texte
Théorie	Tonalité jusqu'à 2 altérations à la clé en Majeur et mineur
	Chiffres indicateurs de mesure à 2, 3 et 4 temps en binaire et ternaire
	Termes de nuances, de mouvements
	Ornements : trille, gruppetto, mordant
	Notes étrangères
	Intervalles : 2de, 3ce M et m, 4te, 5te et 8ve justes
	Cadence parfaite et demi-cadence. Chiffrage anglo -axon des parfaits M et m
	Notions de culture musicale telles : - structure (A-B), ABA…) - Style de danse (menuet, valse, sarabande…) - Genre (symphonie, concerto, sonate, quatuor)
	Situer des grands noms de compositeurs dans une période
Ecoute	Commentaire d'écoute avec reconnaissance de : - Timbres d'instruments - Formation instrumentale - Majeur/mineur -Binaire/ternaire et/ou indicateur de mesure -Terme de mouvement - Nuances - Epoque et/ou compositeur associé - Genre (opéra, symphonie, quatuor, comédie musicale...) - Style (classique, jazz, rock...) -Tessitures des voix : soprano, alto, ténor et basse - Cadence parfaite/demi-cadence
Relevés	Mélodiques joués à un instrument avec des notes conjointes, 3ces, 4tes 5tes ou 8ves.
	Rythmique au piano et sur un phonème. Relevés avec tous les rythmes abordés (cf lectures rythmiques)
	De thèmes non harmonisé des rythmes binaires Notes conjointes, 3ces, 4tes 5tes ou 8ves. Relevés Harmoniques : reconnaissance d'accords M, m et A Dépistages de fautes : savoir repérer des fautes dans un texte musical

Cycle 1 -4ème année BMD département formation musicale
Référentiel d'acquisitions identique au 1C4 avec: - approfondissements des notions - préparation au format de l'épreuve

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Cycle 2 - 1ère année département formation musicale	
Lecture de notes	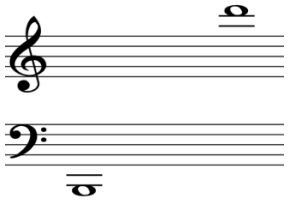
	Lecture horizontale, fluide et rapide en clé de Sol et clé de Fa
	Initiation à la clé d'Ut 3
	Lecture verticale
	Rythmes binaires à la 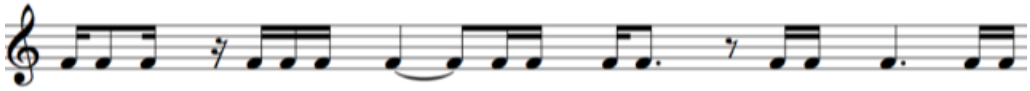 initiation à la pulsation à la blanche Rythmes ternaires 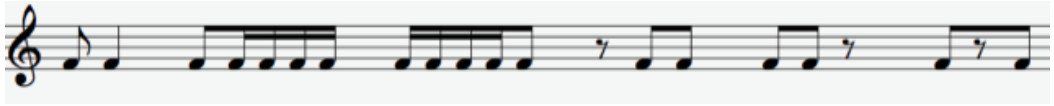
Oreille mélodique Et Oreille harmonique	Intervalles: - Intervalles simples : travail approfondi sur la 2nde, la 3ce, 4te et 5te - Sensibilisation aux intervalles redoublés, renversés, augmentés et diminués Approfondissement des altérations accidentelles et chromatismes
	Relevés : - en clé de sol ou fa - initiation à 2 voix
Voix	Travail des intervalles: - un son est donné, on chante l'autre - enchaîner deux sons sur un intervalle précis
	Travail polyphonique en groupe
	Chant: déchiffrage à affiner
Théorie	Notes tonales et modales
	Chiffrage de l'accord parfait (5 - # -*b*) Chiffrage anglo-saxon
Ecoute	Carrures classiques simples (cadence parfaite et demi-cadence) Genre : symphonie, sonate, quatuor, opéra, oratorio, lied…
	Au travers des 5 grandes périodes musicales : - Baroque - Classique - Romantique -Moderne - Contemporain

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Cycle 2 - 2ème année département formation musicale	
Lecture de notes	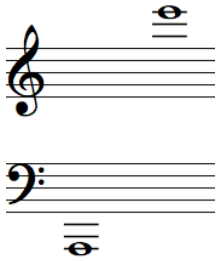
	Lecture horizontale fluide et rapide en clé de Sol et clé de Fa
	Approfondissement de la clé d'Ut 3 Initiation à la clé d'Ut 4
	Lecture Verticale (quatuors à cordes)
	Travail sur partition d'orchestre
lecture rythmique	Rythmes binaires 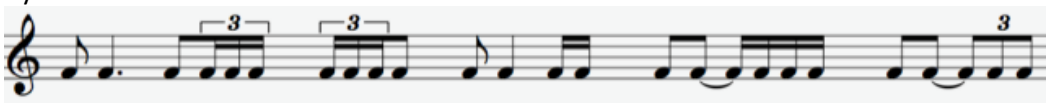 Approfondissement de la pulsation à la blanche.
	Rythmes ternaires 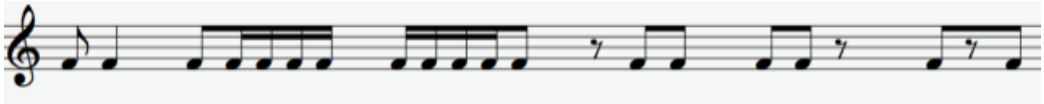 Initiation à la pulsation à la croche
Oreille mélodique Et Oreille harmonique	Maîtrise des 6te M et m
	-Relevé 2 voix au piano -Initiation au relevé instrumental à parties manquantes - Etre capable de construire des accords à partir de n'importe quelle note de basse donnée
Voix	Travail des intervalles
	Travail polyphonique
	Déchiffrage
Théorie	Accord de Septième de dominante à l'état fondamental
	Tons voisins
	Notes étrangères : passage, broderie, pédale
	Pédale de tonique, pédale de dominante
	Les 3 modes mineurs
	Initiation à la transposition
	Cadence imparfaite

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Ecoute	Au travers des 5 grandes périodes musicales : - Baroque - Classique - Romantique -Moderne - Contemporain

Cycle 2 - 3ème année département formation musicale	
Lecture de notes	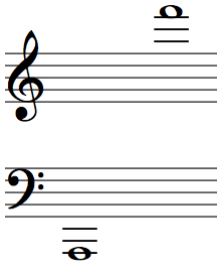
	Lecture horizontale et verticale sur quatuor à cordes
	Approfondissement clé d'Ut 3 et Ut 4
	Initiation Ut 1
	Travail sur partition d'orchestre
Lecture rythmique	Rythmes binaires 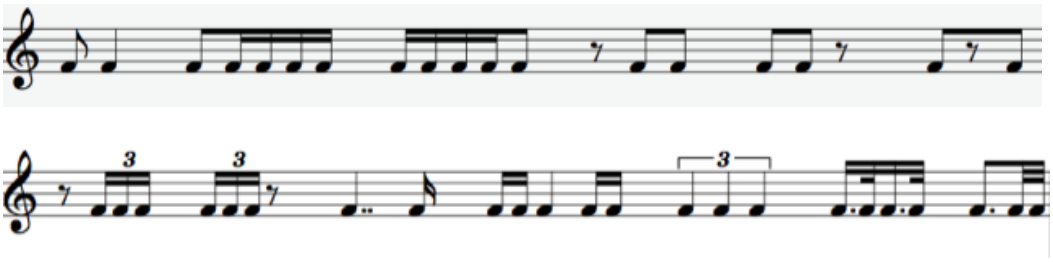
	Rythmes ternaires 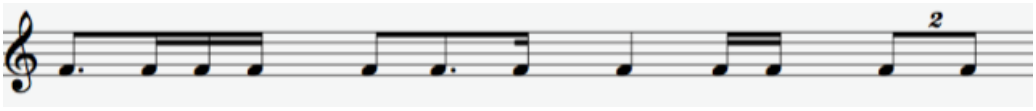 Avec liaisons plus variées 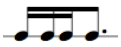
	Maîtrise de la pulsation à la blanche et à la croche
	Initiation à la décomposition à la croche dans les mesures simples binaires et ternaires
Oreille mélodique Et Oreille harmonique	Intervalles : - maîtrise des intervalles2de, 3ce, 6te M/m, 4te, 5te 8ve J et 7^{e} m - Initiation aux 4te et 5te augmentées et diminuées
	Relevé : -2 voix au piano jusqu'à 2 altérations à la clé - Approfondissement du relevé instrumental à parties manquantes - Reconnaissance d'accords parfaits M et m avec leur renversement et 7^{e} de dominante à l'état fondamental - Etre capable de construire des accords à partir de n'importe quelle note de basse donnée
Voix	Travail des intervalles

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

	Travail polyphonique : déchiffrage et interprétation sur texte du répertoire
Théorie	Compositions des accords 5 , 6, 6 et 7 et leurs chiffrages respectifs 4 +
	Tons enharmoniques et homonymes
	Notes étrangères : retard, appogiature, anticipation
	Pédale de tonique, pédale de dominante
	Maîtrise de la transposition
	Cadences évitées, rompues et plagales
	Maîtriser les époques de l'histoire de la musique et connaître un grand nombre de
	compositeurs associés
Ecoute	Notions d'antécédents/conséquents Situer un extrait dans le temps Type d'écriture : horizontale/verticale

Cycle 2 - 4ème année – BMD 2d cycle - département formation musicale	
Lecture de notes	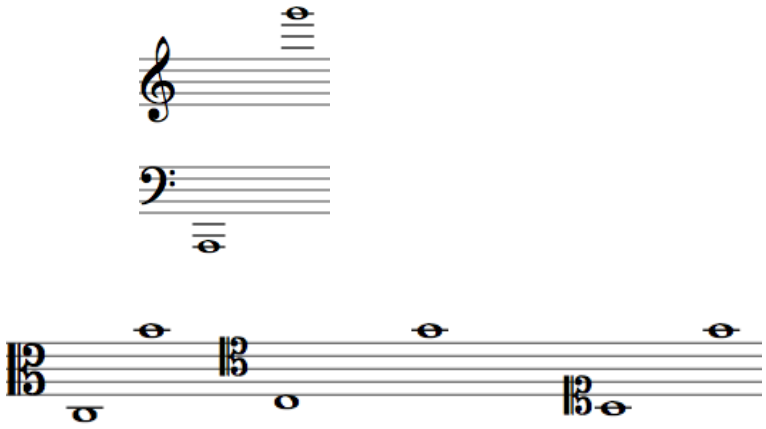
	Lecture horizontale et verticale en clés de sol, fa, ut 3 et ut 4.
	Lecture uniquement horizontale pour l'ut 1
Lecture de rythmes	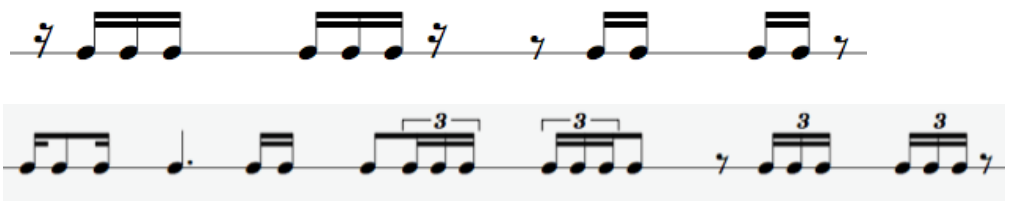
	Rythmes binaires à la noire : Et les silences correspondants
	Rythmes binaires à la croche en 3/8 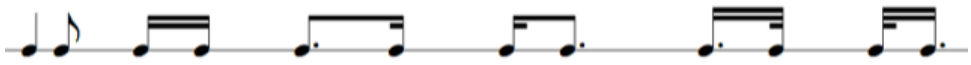 Et les silences correspondants

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

	Rythmes binaires à la blanche
	Rythmes ternaires : 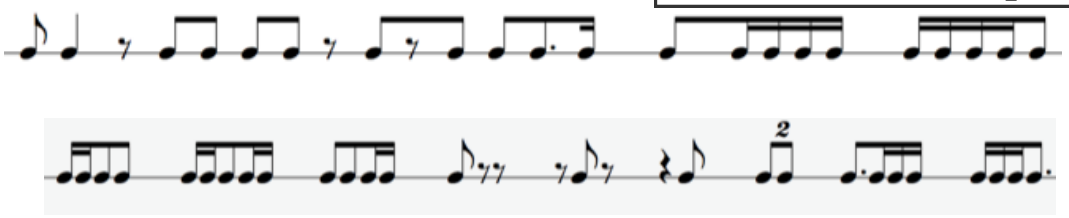 Et les silences correspondants
Chant	Déchiffrage
	Interprétation avec : - paroles si texte en français - au choix si paroles étrangères
Théorie	Mêmes acquisitions que le cycle 1
	Tonalités à 7 altérations à la clé en M et m
	Tous les chiffres indicateurs de mesures
	Toutes les notes étrangères (broderie, note de passage, retard, anticipation…)
	Tous les intervalles (2de à 8ve, M, m, augmenté et diminué)
	Cadence évitée, plagale, imparfaite, rompue
	3 formes mineures des gammes
	Chiffrage harmonique des accords à 3 sons (M, m, et 7ème de dominante avec renversement)
	Tous les termes de mouvement et indications de caractère
	Savoir retranscrire une partition pour un autre instrument ou transpositeur
	Savoir situer les compositeurs dans l'histoire
Ecoute	Commentaire d'écoute avec acquis du 1er cycle et styles d'écritures: - Homorythmie -Mélodie accompagnées - Imitation - Canon - Verticale - Répétitive
Relevés	Rythmiques avec rythmes abordés en lecture, texte pouvant être pris dans le répertoire
	D'accords à 3 sons. Chiffrage des accords en notation anglo-saxonne ou chiffrage harmonique (M, m, et 7ème de dominante à l'état fondamental)
	A deux voix pouvant être pris dans le répertoire, au piano. Utilisation de tonalités jusqu'à 2 altérations à la clé
	Instrumentaux pouvant être pris dans le répertoire

C.3. Le département instruments polyphoniques

Le département polyphonique comporte les disciplines suivantes :

- Accordéon
- Batterie
- Guitare
- Harpe
- Piano

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Objectifs généraux :

- Développer le parcours du musicien
- Développer la pratique collective en orchestre, en musique de chambre

Référentiel d'acquisitions du département polyphonique

Cycle 1 - département polyphonique	
Connaissances générales	Savoir faire le lien avec les apprentissages effectués aux cours de formations musicales et acquérir des réflexes de lecture en clés de sol et fa
	Connaître le langage musical de base
	Effectuer des recherches personnelles sur les compositeurs des œuvres abordées
	Acquérir des réflexes de déchiffrage de textes simples
Conscience corporelle	Travail sur la posture et la position
	S'approprier l'instrument, régler son siège seul
	Savoir s'assoir trouver l'équilibre avec l'instrument, être à la bonne distance
	Guitare: régler son repose-pied/support
	Trouver l'égalité sonore et rythmique, indépendance des doigts et des mains
	S'approprier les principaux modes de jeu
	Avoir un instrument et adapté à sa taille
Ecoute	Eduquer l'oreille par le chant avant de passer sur l'instrument
	Importance des respirations pour la prise de conscience des phrases musicales
	travailler sur le sens des carrures
	Savoir accorder son instrument en fin de cycle : guitare et harpe
	Commencer à avoir une capacité d'écoute qui permette à l'élève d'analyser son jeu
	Pouvoir écouter les autres dans une pratique collective
	S'enregistrer, s'écouter, utiliser les nouvelles technologies
Expression artistique	Connaissance de l'agogisme : - notion de nuances -tempo : savoir maintenir une pulsation : -avec l'aide d'outils tels métronome, chef d'orchestre, play along - sans outils tels l'écoute mutuelle, musique de chambre, d'ensembles -contrôle des résonnances
	Articulation : -maîtrise du legato, staccato, louré, piqué - maîtrise des différents doigtés (savoir faire des choix) - notions de temps forts, temps faibles
	Compréhension du principe d'utilisation de la pédale (piano)
	Première approche de la musique contemporaine à travers les modes de jeu, la création et l'exécution
	Initiation à l'improvisation (question, réponse)
Pratiques collectives	Transmettre des notions de civisme, savoir travailler les uns avec les autres
	Participation à des pratiques collectives : orchestre, musique de chambre, projets de classes, auditions, partenariats pluridisciplinaires
	Autonomie gestuelle : démarrer respiration dans le tempo), finir, mouvements dans le tempo
Autonomie	Régularité dans le travail personnel à instaurer rapidement
	Méthodologie de travail : écouter, lire, jouer par étape
	Acquérir une méthodologie de travail par passages en identifiant les difficultés
	Avoir un retour critique de son jeu

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Cycle 2- département polyphonique	
Connaissances générales	Offrir et approfondir les connaissances de culture musicale afin d'aider l'élève dans le choix des styles joués
	Déterminer les phrases, modulations et cadences
	Savoir analyser un texte afin de le comprendre et le mémoriser plus facilement
	Culture musicale par l'écoute régulière de la musique vivante (concerts, spectacles) et d'enregistrements : tous styles confondus
Expression artistique	Associer le bon geste au rendu musical désiré
	Savoir jouer dans divers styles de l'histoire de la musique
	Se maîtriser en situation de restitution publique (exécution, présentation scénique, gestion du stress)
	Être capable d'exécuter un morceau de mémoire (se détacher de sa partition)
	Approfondissement du langage contemporain (modes de jeu propre à l'instrument)
	Savoir improviser sur une forme musicale donnée (jazz, musique actuelle, baroque…)
	Etre attentif à la progression artistique de l'élève dans le groupe, dans les styles...
	Savoir trouver sa place au sein de pratiques collectives : orchestres, harmonie, musique d'ensemble et de chambre
Autonomie	Approfondissement du retour critique (auto-évaluation)de son propre jeu et celui des autres
	Trouver des moyens/solutions pour résoudre les difficultés rencontrées
	Savoir trouver les doigtés adaptés, suivant la logique instrumentale
	Savoir structurer son travail face à un nouveau texte
	Ouverture à la création musicale (découverte MAO)
	déchiffrage : savoir interpréter le texte dans sa globalité avec nuances, expression, rythmes, notes, ponctuation, phrasés, tempo

Cycle 3- département polyphonique	
Connaissances générales	Bonne culture de son répertoire
	Jouer des transcriptions, avoir une réflexion critique et en faire un arrangement
	Approfondissement des connaissances des styles : musique ancienne, actuelles…
	Savoir parler des œuvres interprétées en les replaçant dans leur esthétique
	Connaître tous les rôles de l'instrument et ceux de l'accompagnateur
	Savoir transposer dans toutes les tonalités et à vue
	Se concentrer sur une partie, la relever et la ré-harmoniser
	Reconnaitre les spécificités d'une œuvre grâce à une réelle compréhension analytique (harmonie, analyse)
	Aisance au déchiffrage
Interprétation	Savoir adapter sa technique au style : dextérité digitale, souplesse, contrôle du poids, détente
	Adapter une posture dans le respect de sa physiologie
	Présenter un programme de qualité en ayant une attitude professionnelle
	Savoir choisir un programme pour un concert pour mettre ses atouts et qualités en valeurs
	Jouer dans des formations diverses au sein du conservatoire et recherche des moyens extérieurs pour se produire (stages, concerts chez l'habitant, orchestres départementaux, fédérations…)

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Autonomie	Maîtrise du sens critique par le biais de : - l'ouverture aux concerts - retour des élèves et des professeurs - enregistrements - enregistrements personnels (mao) - expositions culturelles, musées, arts de la rue…
	Liberté du choix du répertoire
	Vie artistique en dehors de l'école de musique: - créer un groupe - réseau de pratiques amateurs sur le département - chercher l'enrichissement ailleurs
	Maîtrise d'une méthodologie de travail adaptée selon ses propres difficultés
	Savoir mettre à profit son expérience auprès d'autres élèves (bienveillance)
	Création et improvisation
	Maîtrise de tous les doigtés
	Savoir déchiffrer avec interprétation
	Collaborer sur une longue période pour un projet ambitieux

C.4. Le département musique à l'école

Ce département représente les interventions musicales sur le temps scolaire.

Objectifs du projet et résultats attendus :

- Assurer les interventions musicales dans les six écoles élémentaires du territoire en partenariat avec les professeurs des écoles
- Sensibiliser, ouvrir et éveiller les enfants du CP au CM2 à une pratique et une culture musicale
- Mettre les compétences des musiciens intervenants au service des projets des enseignants, afin d'aborder ces thématiques au travers d'une pratique musicale de qualité.
- Permettre aux enfants d'acquérir des savoirs et des savoirs faire dans la pratique musicale.
- Faire le lien avec les enseignements dispensés au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Axe Sud notamment en contribuant à l'organisation, durant l'année scolaire, d'ateliers de découvertes dédiés aux instruments de la famille des cordes et des vents qui seront animés par les professeurs de l'établissement artistique ; participation des professeurs de musique et/ou des élèves du conservatoire aux répétitions et spectacles des écoles
- Placer l'enfant dans un cadre qui lui permette de vivre une expérience artistique, de sa création jusqu'à sa réalisation, projets qui aboutissent parfois à une représentation publique qui permettent à l'enfant de vivre une expérience scénique
- Permettre aux enfants de développer leur capacité de travailler en groupe au travers d'un projet artistique fédérateur
- Permettre aux enfants d'acquérir des repères artistiques et culturels en vue d'un épanouissement personnel et social
- Développer sa motricité fine et sa pratique vocale au travers d'une pratique musicale

Moyens et mise en œuvre :

- Les demandes de projet « musique » sont remplies et déposées par les enseignants des écoles élémentaires et leur directeur début septembre.
- Les demandes de projet « musique » sont examinées et validées courant septembre par la commission de validation (du conseiller pédagogique chargé des interventions, de la directrice du conservatoire musique et des musiciens intervenants en milieu scolaire) qui attribue et détermine le temps

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

d'intervention pour les demandes concernant les niveaux allant du cycle 2 (CP, CE1, CE2) au cycle 3 (CM1, CM2). La 6ème faisant partie du cycle 3, un partenariat élargi avec le collège est envisageable.

- La durée d'intervention attribuée par école est d'un semestre
- Le temps de concertation avec les enseignants et de concertation pédagogique (entretien pédagogique, projet en cours, évaluation des enfants, concerts...) sont comptabilisés dans l'emploi du temps des musiciens intervenants.
- Le matériel encombrant et lourd des musiciens intervenants est mis à disposition par le CRI Axe Sud et par les écoles élémentaires. Chaque école met à disposition une salle spécifique dans laquelle est entreposé le matériel nécessaire.
- Selon les besoins des projets déterminés par les musiciens intervenants et les enseignants, la restitution des projets se déroulent généralement dans les salles des fêtes des communes.
- Une participation aux « rencontres musicales », organisées par le CPEM, peut être envisagée par les musiciens intervenants en partenariat avec les professeurs des écoles.
- Le matériel pédagogique nécessaire se compose d'un clavier, petites percussions, d'objets sonores, de supports visuels et sonores stockés dans les armoires des écoles élémentaires.
- Une charte a été effectuée par le CRI Axe Sud afin de définir les besoins matériels nécessaires aux interventions et définit le matériel mis à disposition par le Conservatoire et par l'établissement scolaire qui accueille l'intervenant.

Temps pédagogique hebdomadaire :

Le temps total alloué aux interventions en milieu scolaire est de 30,50h/hebdomadaires

Partenariats :

- Les Inspecteurs de l'Education Nationale de chaque circonscription du territoire
- Conseillers pédagogiques en charge de l'éducation musicale
- Directeurs des écoles élémentaires
- Directrice du CRI Axe Sud
- Professeurs des écoles élémentaires
- Professeurs du CRI Axe Sud
- Services Enfance et Jeunesse

C.5. Le département musiques actuelles amplifiées (MAA)

Le département musique actuelles amplifiées comporte les disciplines suivantes :

- Guitare basse
- Guitare électrique
- Guitare acoustique
- MAO (musique assistée par ordinateur
- Piano/claviers
- Batterie

Objectifs du projet et résultats attendus : Développement de ce département, adaptabilité des enseignements et interactions des élèves

Dans ce département, il s'agit de coordonner les pratiques musicales entrées dans l'établissement ces dernières années : jazz, pop, rock, blues…
La manière d'aborder ces musiques n'est pas identique au domaine classique. Toutefois, il faut en tenir compte tout en bénéficiant des connaissances générales apprises dans la classe de formation musicale.
Le but est de permettre une interaction entre les élèves afin d'éviter tout cloisonnement, de créer des groupes entre eux et d'effectuer des prestations sur le territoire à la rencontre de tous les publics.

Public visé : adolescents, adultes et élèves ayant obtenu le 1er cycle

Propositions pédagogiques :

- Créer un cursus MAA (accessible aux élèves ayant obtenu leur 1er cycle)

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

- Création d'ateliers ou de stages avec la constitution de petits groupes d'élèves qui mettent en application le cours de formation musicale. Ateliers encadrés par les professeurs concernés par ces disciplines et par le professeur de batterie.

Temps pédagogique hebdomadaire :

Dans un premier temps, une création de classe de formation musicale d'une heure hebdomadaire.

Moyens :

L'établissement dispose de salles de répétitions adaptées acoustiquement et matériellement.

C.6. Le département pratiques collectives

Le département pratiques collectives comprend :

- Atelier Jazz
- Combo Jazz
- Ensemble à cordes
- Ensemble de guitares
- Musique de chambre
- Orchestre junior (1er cycle)
- Orchestre d'harmonie (2d cycle)

Objectifs et résultats attendus :

- Développement et attractivité de ce département
- Rayonnement sur le territoire
- Créer un sentiment d'appartenance à un groupe et s'y impliquer
- Dynamiser les acquisitions techniques abordées en cours individuels instrumental
- Créer du lien entre les élèves et les habitants du territoire

Ce département appartient au tronc commun des études musicales du CRI Axe Sud. Le projet pédagogique les place au cœur de la formation des élèves : qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes. La plupart des élèves jouent ensemble, l'équipe pédagogique est là pour les y préparer et les accompagner.
Par ailleurs, la musique d'ensemble permet de développer des qualités musicales liées à l'écoute des autres: justesse, équilibre, mise en place rythmique, relation de timbres… Travailler sous la direction d'un chef constitue également un apprentissage différent qui va bien au-delà de la gestuelle : se fondre dans un son d'ensemble, suivre exactement les indications du chef en contrôlant l'initiative personnelle, participer à une production collective…
Cela implique des efforts dans le comportement social : ouverture vers les autres et écoute des autres, humilité, remise en question, solidarité, sens des responsabilités, sens de l'équilibre, disponibilité, curiosité…
Quel que soit le choix de la formation, le répertoire étudié devra participer à l'ouverture des élèves vers un élargissement de leur champ musical et culturel.

Public visé : tous

Descriptif de l'opération :

- Développer et consolider la présence des musiciens dans les ensembles
- Programmation et projets ambitieux mettant les ensembles en valeur
- Varier les répertoires abordés pour développer leur culture musicale
- Créer des projets ambitieux en collaboration avec d'autres formations artistiques
- Développer les partenariats extérieurs avec diverses institutions
- Rayonner sur le territoire et au-delà

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Moyens et mise en œuvre du projet :

- Concertation entre les enseignants du département, échanges sur les objectifs et sur les répertoires
- Pratiques encadrées par les professeurs du département

Temps pédagogiques :

- 1 h hebdomadaire pour chaque classe

C.7. Le département vents

Le département vents comporte les disciplines suivantes :

- Clarinette
- Flûte traversière
- Trompette
- Saxophone

Objectifs généraux et résultats attendus :

- Développer les classes par le biais des présentations en milieu scolaire
- Développer le parc instrumental en prêt
- Consolider les pupitres pour dynamiser les ensembles de l'établissement
- Amener l'élève musicien à être autonome
- Sensibiliser de nouveaux publics
- Impulser une dynamique équilibrée dans le département
- Améliorer et augmenter l'offre de prêt d'instruments proposée par l'établissement
- Epanouissement personnel de la pratique musicale

Cycle 1 - département vents	
Connaissances générales	Connaitre son instrument : - les différentes parties de l'instrument - montage, démontage, réglages, ajustement des différentes parties correctement, entretien - la famille d'instrument
	Savoir analyser des morceaux de structure simple : - formes simples (chanson couplet/refrain, formes sonates) -compréhension de la phrase mélodique : afin de placer les respirations -appropriation de la partition en passant par le chant
	Savoir distinguer les modes Majeurs et mineurs : maîtriser les tonalités jusqu'à 3 altérations
Posture respiration	Prise de conscience de la respiration naturelle - décontraction/détente - élan (expiration = prolongement de l'inspiration) - anticiper la respiration par rapport à la phrase musicale
	Prise de conscience de l'expiration (colonne d'air) à travers le chant et mise en relation avec l'instrument
	Prise en main de l'instrument avec le placement des mains et des doigts : - points d'appuis pour maintien et équilibre de l'instrument - ancrage des pieds par rapport au sol - positionnement par rapport au pupitre : suivant si l'élève est assis ou debout - réglage du matériel (cordon) par rapport à l'instrument

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Ecoute	Savoir accorder son instrument : - justesse mélodique (par intervalle) - justesse harmonique (musique d'ensemble) - maîtrise du geste nécessaire à l'accord (tirer, enfoncer)
	Eveiller la curiosité à travers diverses écoutes, tous styles confondus (avoir une écoute analytique avec le professeur)
Expression artistique	Connaissance de l'agogisme : - notion de nuances (avec les limites de l'instrument) -tempo : savoir maintenir une pulsation : avec l'aide d'outils tels métronome, chef d'orchestre, play along sans outils tels l'écoute mutuelle, musique de chambre, d'ensembles
	Articulation : - placement de la langue - maîtrise du legato, staccato, louré, piqué - maîtrise des différents doigtés (savoir faire des choix)
	Première approche de la musique contemporaine à travers les modes de jeu, la création et l'exécution
	Initiation à l'improvisation (générative et codifiée)
Pratiques collectives	Participation à des pratiques collectives : orchestre, musique de chambre, projets de classes, auditions, partenariats pluridisciplinaires
	Autonomie gestuelle : démarrer (respiration dans le tempo), finir, mouvements dans le tempo
Autonomie	Retranscrire les apprentissages de la formation musicale à travers la pratique instrumentale (lectures rythmiques, mélodiques)
	Méthodologie de travail : écouter, lire, jouer par étape de travail
	Avoir un retour critique de son jeu
	Savoir déchiffrer des pièces courtes et simples

Cycle 2- département vents	
Connaissances générales	Approfondir les connaissances de culture musicale (époques, esthétiques en lien avec chaque instrument)
	Approfondir l'étude des différentes tonalités/modes jusqu'à 7 altérations
	Culture musicale par l'écoute régulière de la musique vivante (concerts, spectacles) et d'enregistrements : tous styles confondus
Posture respiration	Posture: - "Tonicité" dans la détente/décontraction - Recherche d'équilibre sol/corps/instrument - Appropriation du maintien de son instrument (par rapport au développement physique de l'élève)
	Respiration: - Approfondissement du travail sur le rapport souffle/longueur de phrase - Prise de conscience de l'anatomie en rapport au jeu instrumental
Interprétation	Savoir s'accorder seul et s'ajuster en jouant
	Savoir jouer dans divers styles de l'histoire de la musique
	Se maîtriser en situation de restitution publique (exécution, présentation scénique, gestion du stress)
	Être capable d'exécuter un morceau de mémoire (se détacher de sa partition)
	Approfondissement du langage contemporain (modes de jeu propre à l'instrument)
	Savoir improviser sur une forme musicale donnée (jazz, musique actuelle, baroque…) ou libre

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

	Savoir trouver sa place au sein de pratiques collectives : orchestres, harmonie, musique d'ensemble et de chambre
Autonomie	Approfondissement du retour critique (auto-évaluation) de son propre jeu et celui des autres
	Trouver des moyens/solutions pour résoudre les difficultés rencontrées

Cycle 3- département vents	
Connaissances générales	Maîtriser les différentes esthétiques musicales de l'histoire de la musique
	Maîtriser les modes, gammes dans leur ensemble (découverte des modes des différents styles)
	Savoir transposer (1 ton au-dessus et 1 ton au-dessous)
	Savoir faire des choix, analyser, trouver son identité musicale
Posture respiration	Meilleure connaissance et maîtrise de son corps : impact direct sur la respiration, son, stress, interprétation
	Avoir connaissance des mouvements parasites, y remédier, les corriger
Interprétation	Maîtriser les différents tempi et articulations : - lents (conduite des phrases, souffle) - rapides (vélocité, double, triple, coup de langue)
	Maîtrise des dynamiques : *ppppp* < *fffff* avec contrôle de l'émission du son
	Savoir choisir un programme pour un concert pour mettre ses atouts et qualités en valeurs
	Jouer dans des formations diverses au sein de l'école et recherche des moyens extérieurs pour se produire (stages, orchestres départementaux, fédérations…)
Autonomie	Maîtrise du sens critique par le biais de : - l'ouverture aux concerts - enregistrements - enregistrements personnels (mao) - expositions culturelles, musées, arts de la rue…
	Maîtrise d'une méthodologie de travail adaptée selon ses propres difficultés
	Savoir mettre à profit son expérience auprès d'autres élèves (bienveillance)
	Création et improvisation
	Maîtrise de tous les doigtés
	Savoir déchiffrer avec interprétation

C.8. Le départements voix

Le département voix comporte les disciplines suivantes :

- Technique vocale (enfants et chorale ados)
- Chorale enfants
- Chorale ados
- Chorale adultes

Objectifs du projet et résultats attendus :

- Faire chanter l'élève seul et développer la confiance en lui
- Faire chanter les élèves en chœur et trouver sa place au sein du collectif
- Aborder différents styles musicaux et enrichir la culture musicale de l'élève
- Développer la transversalité avec les autres classes d'instruments du conservatoire
- Donner des moyens techniques et des repères stylistiques aux élèves
- Apporter des outils techniques visant à développer l'autonomie de l'élève

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

- Faire ensemble des prestations publiques dont le rendu valorise le travail et rende les élèves fiers et satisfaits

Fonctionnalité du projet : Formation, interprétation et création, diffusion

Public visé : enfants dès 6 ans, adolescents, adultes

Descriptif de l'opération :

- Chorale enfants, de 6 à 10 ans (primaires)

- Jouer, interpréter et s'approprier un répertoire éclectique à l'unisson ou à deux voix
- Interprétation avec groupe instrumental. Habituer les musiciens à s'écouter les uns les autres
- Ressentir et explorer les ressources corporelles pour faire de la musique et s'investir dans l'interprétation d'un texte

- Chorale ados, destinée aux collégiens

- Jouer, interpréter et s'approprier un répertoire éclectique (de la Renaissance au contemporain) Etude de la polyphonie vocale à deux et trois voix
- Découvrir et investir les langues étrangères pour se familiariser avec des styles musicaux différents
- Devenir autonome avec sa voix dans le cadre d'ouvres polyphoniques en tenant sa ligne musicale

- Chorale Adultes

- Interprétation et appropriation du répertoire actuel (chansons françaises, standards de jazz) à deux ou trois voix
- Interprétation avec groupe instrumental. Habituer les musiciens à s'écouter les uns les autres

- Cours collectifs de technique vocale proposés à la chorale enfants et ados

- Gestion du souffle, apprentissage de la posture, de la gestion des registres (Poitrine, tête), des langues (anglais, français, italien, espagnol).

Rayonnement, Zone d'impact :
Le territoire du CRI Axe Sud, la métropole toulousaine, le département.

Moyen de mise en œuvre :

- Temps pédagogique hebdomadaire :

- Technique vocale : 30 minutes pour les élèves de la chorale enfants et ados en groupes de 4
- Chorale Enfants : 1h
- Chorale Ados : 1h
- Chorale Adultes : 1h15

Equipement :

Piano, pupitres, pailles pour le travail sur le souffle, Enregistreur Zoom H2 et lecteur CD

Partenaires :

Associations locales
Cinémathèque de Toulouse
Conservatoires et écoles de musique du département
CRR de Toulouse
Maisons de retraites
Tiers lieu le Moulin
Médiathèques du territoire d'intervention du CRI Axe Sud

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 031-213105471-20230209-DEL2023_17-DE

Novembre 2021

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Axe Sud
Mairie de SEYSSES
83, route de Frouzins
31 120 ROQUES
Tél. 05 34 50 59 40
conservatoireaxesud@mairie-seysses.fr